



Prise en charge précoce de l'enfant sourd

L'accompagnement des parents, des pré-requis à la communication au développement linguistique de l'enfant

Conférence du 29 octobre 2008 de Mme Patricia Barthelemy, du Centre Comprendre et Parler de Bruxelles, organisée par la Fondation A Capella à l'École d'Etudes sociales et pédagogiques (EESP) de Lausanne



Patricia Barthelemy a une triple formation de logopédiste, de kinésithérapeute et de psychomotricienne.

Elle est active depuis plus de 15 ans comme psychomotricienne dans une crèche d'intégration qui accueille des enfants sourds et des enfants normo-entendants et travaille au Centre Comprendre et Parler de Bruxelles depuis

20 ans comme logopédiste responsable dans le service d'Education précoce.

Son service – qui travaille avec une équipe multidisciplinaire – prend en charge les familles dès le moment du dépistage de la surdité jusqu'au moment où les enfants arrivent en 2^e année de maternelle. Il suit également des enfants entendants de parents sourds jusqu'à leur entrée à l'école primaire (6 ans).

Dès l'annonce du diagnostic de surdité, il est impératif d'appareiller l'enfant. Il faut également continuer à parler et à donner du sens aux mots. Le **Centre Comprendre et Parler de Bruxelles** effectue un travail précoce, ludique et intense en phase et en concertation avec les parents du bébé sourd. Un projet individualisé est élaboré en partenariat avec la famille afin de développer les potentialités et les compétences linguistiques, en intégrant le développement linguistique dans le développement global. La famille est systématiquement associée à tout le processus.

Les cinq postulats du Centre Comprendre et Parler

L'enfant sourd a les mêmes potentialités que n'importe quel autre enfant. Il doit être

exposé à une langue complètement accessible à l'aide d'une présentation visuelle. En plus d'être un moyen de communication, la langue constitue un ensemble de règles devant être respectées. La langue ne peut être acquise sans interactions; celles-ci doivent donc absolument être maintenues. **La première langue doit toujours être la langue de la famille**, que ses membres soient sourds ou entendants.

Explications

L'enfant entendant n'apprend pas sa langue maternelle, il s'en imprègne et se la construit. C'est pourquoi il est nécessaire de donner un maximum d'informations à l'enfant sourd, afin de lui permettre de construire sa langue de la même façon que n'importe quel enfant. A 18 mois, il devrait déjà avoir trié un grand nombre de sons

de la grille phonologique, à 4 ans, avoir réalisé qu'on peut combiner des mots ensemble et à 6 ans, avoir un certain lexique. L'objectif du ou de la logopédiste est de développer sa langue aussi naturellement que possible, de rendre l'enfant lui-même acteur de son chemin vers la langue. Et ce sur son lieu de vie, à savoir à la crèche ou la garderie, chez les parents ou la grand-mère, etc. Le ou la logopédiste rencontre aussi les personnes qui gravitent autour de l'enfant pour expliquer son déficit et ses conséquences.

Méthode

Au départ, il faut insister sur ce qu'on appelle les *précurseurs de la communication* en captant l'attention de l'enfant et utiliser les outils de la communication visuelle comme le français complet signé et codé (FCSC) ou le langage parlé complété (LPC). Il faut également exploiter son audition résiduelle et maintenir son babillage par divers outils (méthode verbo-tonale, plancher vibril, LPC, rythme).

Le Centre Comprendre et parler a tiré des enseignements de ses nombreuses années de pratique et développé une méthode qui recourt à tous ces moyens et qui passe progressivement des signes au LPC en utilisant le FCSC. Ce processus naturel d'acquisition part de l'intérêt de l'enfant et lui permet d'être acteur.

Qu'est-ce que le français complet signé et codé (FCSC)?

«Le FCSC consiste à utiliser le LPC dans toutes les interactions avec l'enfant, tout en le ponctuant de signes empruntés au lexique de la langue des signes selon un processus adaptatif simple et rigoureux»¹.

L'objectif est de passer le plus rapidement possible au LPC. L'enfant va d'abord s'intéresser aux mains, puis son regard va être attiré par la bouche. Petit à petit il établira des correspondances main-bouche et découvrira l'équivalence entre le mot codé et le mot signé. Cet apprentissage progressif s'effectuera au rythme de l'enfant sous la stimulation des professionnels et de l'entourage.

Recommandation

Le Centre comprendre et Parler préconise l'utilisation de cette méthode dans tous les cas, que l'enfant soit appareillé ou implanté. L'implant cochléaire, s'il permet une meilleure perception auditive, n'améliore pas forcément la qualité de l'audition. Il reste donc important d'offrir des stimuli visuels pour les enfants implantés.

Marie-Claire Zimmermann

La conférence de Patricia Barthelemy sera bientôt disponible en DVD. Pour de plus amples informations et pour commander le DVD, veuillez consulter le site Internet d'A Capella: <http://www.a-capella.ch>